

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 14

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Juillet 2022



La délégation de la Chefferie Bafou accompagnée de M. Patrick Charbonneau et de représentants des Services des communications et de l'aménagement et de l'urbanisme de Mirabel.



Sa Majesté Na'ah-temah Fo'o Ndong Victor Kana III remettant au maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, une sculpture traditionnelle.

Visite du roi Bafou

Mirabel ouvre ses portes!

LE 28 JUIN DERNIER, LA VILLE DE MIRABEL A ACCUEILLI UNE DÉLÉGATION CAMEROUNAISE VENUE AU QUÉBEC AVEC DES OBJECTIFS BIEN PRÉCIS : EXPLORER DES POSSIBILITÉS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ET MUNICIPALITÉS DE LA PROVINCE, MAIS SURTOUT, TROUVER DES PARTENAIRES QUI POURRAIENT L'ACCOMPAGNER DANS SES DÉMARCHES POUR AMÉLIORER SA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE. LA VILLE DE MIRABEL A RÉPONDU À CET APPEL.



Puisque les ruisseaux et les cultures maraîchères abondent sur le territoire de la Chefferie Bafou, qui se situe dans l'ouest du Cameroun, l'agriculture y occupe une place aussi importante qu'à Mirabel. La visite du roi Bafou représentait donc une occasion parfaite pour les dirigeants des deux territoires d'échanger des connaissances et des savoir-faire, tout en visitant un lieu culturel de Mirabel.



Le roi Bafou partage également avec le conseil municipal de Mirabel un désir d'augmenter la résilience de son territoire face aux changements climatiques. La Ville et la Chefferie Bafou ont espoir que ce premier contact puisse mener à une collaboration fructueuse et à d'autres échanges qui sauront aider les deux territoires à atteindre leurs divers objectifs, tant sur le plan environnemental et agricole, que sur le plan économique.

De gauche à droite : M. Denis Donchi Zetekouang, résident du secteur du Domaine-Vert Sud, l'épouse de Sa Majesté le roi Bafou, M. Patrick Charbonneau, maire de Mirabel, Mme Sylvie Guépi, résidente du secteur du Domaine-Vert Sud et Sa Majesté Na'ah-temah Fo'o Ndong Victor Kana III.

50^e
ANNIVERSAIRE
DE MIRABEL

ON CHERCHE DES BÉNÉVOLES !
DÉTAILS EN PAGE 6

Servitudes aéroportuaires de non-construction

Le conseil municipal porte la voix des Mirabellois jusqu'à Ottawa

Une grande délégation mirabelloise s'est présentée à la Chambre des communes du Canada le 2 juin dernier. Le député fédéral de Mirabel, M. Jean-Denis Garon, était accompagné de conseillers municipaux, de membres de la direction de la Ville et de citoyens mirabellois.

L'objectif de leur présence dans la capitale canadienne était d'interpeler le ministre des Transports, l'honorable Omar Alghabra, afin de faire lever des servitudes aéroportuaires de non-construction sur le territoire de Mirabel.

Selon le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, la levée de ces servitudes désuètes servirait non seulement à permettre la construction d'une résidence pour aînés, mais également à répondre aux besoins grandissants des résidents des secteurs de l'ouest de Mirabel.

Il est essentiel que Transports Canada révise les servitudes aéroportuaires qui n'ont plus raison d'être afin de permettre la revitalisation du secteur de Sainte-Scholastique. Notre présence à la Chambre des communes se voulait une manifestation directe de l'expression des besoins de notre population. Nous espérons que le ministre Omar Alghabra aura saisi l'importance de retirer rapidement ces servitudes afin que puisse être construite la résidence pour le bénéfice de nos citoyens qui ont vécu toute leur vie dans ce secteur.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL



Selon le député fédéral de Mirabel, M. Jean-Denis Garon, les dossiers qui ont le plus de traction sont ceux qui sont portés par une communauté entière dont le député est le porte-parole, comme c'est le cas ici.

Les Mirabellois qui m'ont accompagné à Ottawa font preuve d'une volonté extraordinaire de faire entendre leur voix.

— JEAN-DENIS GARON
DÉPUTÉ FÉDÉRAL DE MIRABEL



M. Garon ajoute qu'il est incompréhensible de ne pas permettre la construction sur les lots en question qui se situent en plein village et à près de deux kilomètres des pistes d'atterrissage de l'aéroport. « En plus, il y a un bureau de poste de l'autre côté de la rue », lance M. Garon pour démontrer que l'existence de ces servitudes aéroportuaires de non-construction en 2022 est irrationnelle et inutile.

Après la visite des conseillers municipaux à Ottawa, les Mirabellois peuvent espérer que le dossier progresse. Le ministre Omar Alghabra s'est engagé à accélérer le processus d'étude du dossier et à prendre une décision le plus rapidement possible une fois les résultats de l'étude en mains. D'ici là, le conseil municipal de Mirabel et le député fédéral de la circonscription s'engagent à tout faire pour que la voix des Mirabellois soit entendue. « C'est un travail de longue haleine, mais essentiel pour permettre à Mirabel de faire l'aménagement de son propre territoire », affirme M. Garon.



De gauche à droite : La conseillère municipale, Mme Émilie Derganc, le conseiller municipal, M. Robert Charron, le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, le député de Mirabel M. Jean-Denis Garon, la conseillère municipale, Mme Francine Charles, le directeur général de la Ville de Mirabel, M. Mario Boily et la conseillère municipale, Mme Roxanne Therrien.

Mobilité durable

L'électrification des transports à Mirabel

Le 11 juin dernier, les Mirabellois ont pu assister au tout premier Salon de la Mobilité Durable de Mirabel. Les visiteurs ont découvert les nombreuses options de transport électrique qui s'offrent à eux, ainsi que les différentes technologies vertes qui mènent l'évolution du virage électrique.

L'événement a permis aux visiteurs de faire des essais de vélos à assistance électrique, de voitures électriques, de trottinettes électriques et autres. Tous ont pu prendre connaissance de l'avancée fulgurante des technologies vertes ainsi que du virage électrique priorisé par la Ville de Mirabel.



Le coordonnateur des directions régionales de l'Association des Véhicules Électriques du Québec (AVEQ), M. Éric Racine, le directeur régional de l'AVEQ pour les Laurentides, M Sébastien Côté, le président du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, M. Philippe Roy, le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, les conseillères municipales, Mmes Roxanne Therrien et Isabelle Gauthier, le conseiller municipal, M. François Bélanger, la directrice de Tourisme Mirabel, Mme Véronique Durocher et le président du conseil d'administration de Tourisme Mirabel, M. Stéphane Michaud.

Inscriptions aux sports de glace pour la saison 2022-2023

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 sont maintenant ouvertes pour les associations suivantes :

- L'Association de hockey mineur de Mirabel (jusqu'au 31 juillet) au hockeymirabel.ca
- Le Club de Patinage Artistique Unibel (jusqu'au 25 juillet) au cpaunibel.ca
- L'Association Hockey Féminin des Laurentides (jusqu'au 15 août) au ahlaurentides.com
- L'Association de ringuette de Blainville, Mirabel et Sainte-Thérèse (jusqu'au 31 juillet) au kreezee.com/ringuette/organisation-association-de-ringuette-de-blainville/14655

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 du Club de Patinage de Vitesse Mirabel/St-Jérôme débiteront au début du mois d'août au cpvmsj.ca.



Collecte spéciale de branches

La Ville de Mirabel met sur pied une seconde collecte spéciale de déchetage de branches qui débutera le 19 juillet. L'inscription est obligatoire et doit être faite avant le 15 juillet, à 11 h. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par téléphone au 450 475-2006 ou par courriel à infocollecte@mirabel.ca.

Les branches d'un diamètre maximal de 20 centimètres doivent être placées en tas et en bordure de rue avec la partie coupée vers la rue. Elles ne doivent pas être attachées. Elles seront déchetées sur place lors du passage de l'arboriculteur. Aucun tronc, bûche ou souche ne sera accepté. La collecte peut se poursuivre pendant plusieurs jours.



Concept Action 55+ Journée familiale

L'organisme Concept Action 55+ tiendra sa fête familiale le 14 juillet, de 10 h à 15 h. Pour l'occasion, les participants pourront assister à une activité de Djamboula (danse-fitness). L'événement sera reporté au lendemain en cas de pluie. Des prix de présence seront remis et il sera possible de visiter le centre. Il y aura des jeux gonflables pour les enfants, des tables de tennis de table, des jeux de poches et des terrains de shuffleboard.

Les personnes intéressées peuvent visiter le site Web conceptaction55.com ou la page Facebook [conceptaction55](https://www.facebook.com/conceptaction55) pour s'inscrire.

L'art s'amène à Mirabel !

L'exposition du comité des Arts de Saint-Benoît était de retour pour sa 28^e édition les 18 et 19 juin dernier. Pour l'occasion, des dizaines d'artistes ont fièrement présenté leurs œuvres et certains ont même remporté de beaux prix ! Ceux-ci ont pu monter sur scène pour recevoir leur prix des mains de Mme Nadine Lalonde, présidente d'honneur du comité des Arts de Saint-Benoît.



Mme Francine Gagné, gagnante du prix coup de cœur du public.



Mme Mireille Gauthier, gagnante de la mention du public.



Mme Nicole Fouquette, gagnante du prix coup de cœur de la présidente et gagnante du choix des pairs.



M. Guy Chantelois, gagnant d'un panier cadeau de la Ville de Mirabel.



Mme Lucie Lucas, gagnante d'un panier cadeau de l'organisme Route des Gerbes d'Angelica.



Mme Micheline Bonami, gagnante d'un billet pour le concert de Kevin Bazinet qui aura lieu dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire de la Ville de Mirabel.



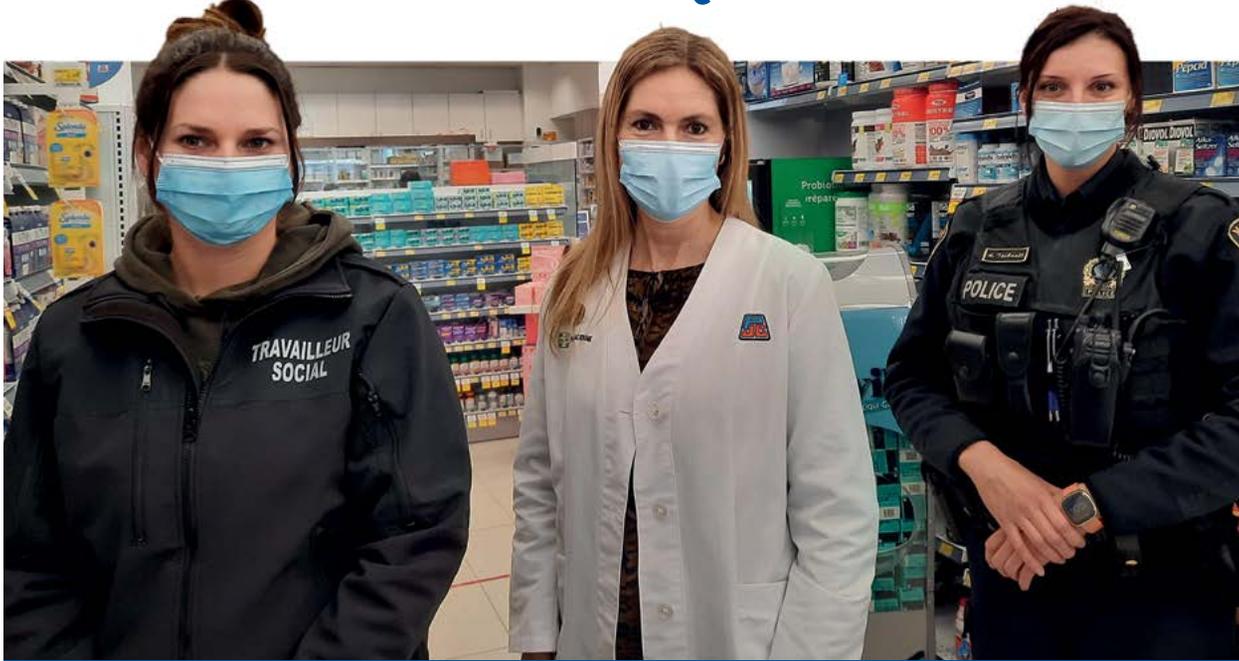
Mme Ginette Dupont, gagnante d'une carte-cadeau de l'entreprise Beaux-Cadres R.P.



Mme Christiane Goyer (droite), dont une toile a été sélectionnée par Mme Valérie Dionne (gauche), gagnante du tirage de 500 \$.



Les artistes Mme Christiane Goyer, Mme Jeanny Long et M. Normand Beauséjour, dont les toiles ont été achetées par la Ville de Mirabel. Ils étaient accompagnés du maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, de la conseillère municipale, Mme Isabelle Gauthier et de Mme Magali Renaud, coordinatrice activités et programmation à la Ville de Mirabel.



Mme Julie Breault (gauche) et Mme Audrey Thibault (droite) à la Pharmacie Jean-Coutu Karenne Bourque.



Interdiction de stationnement

Le Service de l'environnement et du développement durable désire rappeler aux résidents que le stationnement est interdit devant les conteneurs semi-enfouis qui se trouvent en bordure de rue pour les collectes sélectives.

Ce règlement (numéro 717) vise à faciliter les collectes sur l'entièreté du territoire de la Ville. Il est donc interdit de stationner un véhicule devant ces conteneurs du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.



Mmes Audrey Thibault et Julie Breault à la Maison de la famille de Mirabel.



Mmes Audrey Thibault et Julie Breault au Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel.

Lutte contre la violence conjugale et familiale

En début d'année, les travailleuses sociales et la préventionniste du Service de police de Mirabel se sont déplacées dans plusieurs lieux publics afin de rendre accessible de la documentation sur la violence conjugale et familiale (dépliants, affiches, ressources d'aide, etc.). Le Service de police remercie ses partenaires pour leur précieuse implication :

- Bibliothèques de Mirabel et de Saint-Colomban;
- Les arénas de Mirabel;
- Maison de la famille de Mirabel;
- Centres de dépannage et d'entraide de Mirabel et de Saint-Colomban;
- Cercles de Fermières de Mirabel;
- Les centres culturels de Mirabel;
- Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel;
- Centre récréatif et communautaire de Saint-Colomban;
- Uniprix Éric Sansregret, Pharmacie Jean Coutu Martin Goyer, Pharmacie Sami Soltan à Cité Mirabel, Familiprix Extra Geneviève Charbonneau, Pharmacie Brunet Marie-Claude Cassivi, Familiprix Clinique Meriem Mecif, Uniprix Thomas-Ugo Deschênes, Pharmacie Jean Coutu Karenne Bourque et Proxim Charles-Mathieu Gagnière.

Le Service de police de Mirabel demeure proactif dans la lutte contre la violence conjugale et familiale.

Pour obtenir de l'aide :

SOS violence conjugale
Téléphone : 1 800 363-9010 (en tout temps)
Par texto : 438 601-1211 (14 h 30 à 22 h, du lundi au vendredi)
sos@sosviolenceconjugale.ca (délai possible de 24 heures)
sosviolenceconjugale.ca



Friperie éphémère dans le secteur de Saint-Benoît

Le Comité de mise en valeur de Saint-Benoît invite les Mirabellois à visiter sa friperie lors de la saison estivale. Il sera possible d'y faire de belles trouvailles telles que des livres, des jeux, de la vaisselle, des coussins et des vêtements.

La friperie se trouve au gymnase de l'école Girouard, située au 9030, rue Dumouchel, dans le secteur de Saint-Benoît. Depuis le 2 juillet et jusqu'au 10 août, elle sera ouverte les mardis et mercredis, de 16 h à 20 h, ainsi que les samedis, de 10 h à 14 h.



De gauche à droite : Mme Sylvie Deschambault, M. Patrick Charbonneau, Mme Rita Léonard-Lafond, Mme Johanne Clément et M. Jean-Claude Cyr.



Mme Rita Léonard-Lafond accompagnée des membres du conseil municipal présents lors de la séance du 27 juin dernier, de Mme Sylvie Deschambault, de Mme Johanne Clément et de M. Jean-Claude Cyr.

La Ville honore une Mirabelloise d'envergure

APRÈS AVOIR RENOMMÉ LA BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR DE SAINTE-SCHOLASTIQUE AU NOM DE MME RITA LÉONARD-LAFOND, LA VILLE DE MIRABEL AMÉNAGERA MAINTENANT L'ESPACE RITA-LÉONARD-LAFOND À L'INTÉRIEUR DE CETTE MÊME BIBLIOTHÈQUE.

Ce projet, qui est une initiative d'un groupe de citoyens mirabellois représenté par Mme Joanne Clément, vise à souligner l'important travail de Mme Léonard-Lafond en tant que porte-parole pour les expropriés de Mirabel au sein du Comité d'information et d'animation communautaire (CIAC).

Lors de la séance du conseil municipal du 27 juin dernier, Mme Léonard-Lafond a adressé des paroles émouvantes aux élus mirabellois et aux personnes l'ayant accompagnée dans ses démarches.

Discours de Madame Rita Léonard-Lafond

“

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers et conseillères et à vous tous ici présents, mes meilleures salutations.

À vous, membres du conseil municipal, je tiens à exprimer ma gratitude : en donnant mon nom à la bibliothèque de Sainte-Scholastique, vous acceptez de reconnaître la belle et grande solidarité de tous ces hommes et femmes expropriés de Mirabel qui ont consacré un grand moment de leur vie pour retrouver leur dignité et leur liberté et, par la même occasion, la redonner à tout le territoire de Mirabel.

Mon nom n'a aucune signification par lui-même s'il ne se rattache pas à la démarche courageuse, créative et surtout persévérante de toutes ces personnes qui, par leur démarche, ont créé cette force qui se transmettait de l'un à l'autre par une fraternité constante qui les faisait s'oublier eux-mêmes pour se mettre au service de la cause.

Je ne saurais oublier de remercier Sylvie Deschambault qui, dès son jeune âge, a vécu cette expropriation et a vu ses parents s'atteler à la tâche. Elle dit que ce sont les souvenirs de cette lutte qui l'ont conduite à s'impliquer comme travailleuse communautaire. Elle a voulu, par sa démarche auprès de la Ville pour le nom de la bibliothèque, que cette solidarité ne soit pas oubliée. Merci Sylvie ! Je veux aussi exprimer ma gratitude à Johanne Clément et Jean-Claude Cyr, aussi deux descendants d'expropriés qui se joignent à Sylvie pour aménager l'espace réservé à la bibliothèque avec leur talent et leur belle créativité. Merci à vous trois !

Ayant connu ce que des abus de pouvoir d'un gouvernement peuvent faire vivre à une population, je veux aussi offrir mes félicitations aux élus de Mirabel qui, consciemment, font tout ce qu'ils peuvent pour le mieux-être de tous les citoyens et citoyennes de Mirabel en ayant toujours à cœur le respect de leur dignité ! Merci !

”

Rita Léonard Lafond

Rita Léonard-Lafond

VIENS BÉNÉVOLER AU 50^E !



Les 4, 5, 6 et 7 août prochain, la Ville de Mirabel célébrera ses 50 ans alors que de grandes festivités se tiendront sur le site du complexe du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier.

Afin d'assurer le succès de l'événement, le comité organisateur est à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer au sein de son équipe. Que ce soit pour accueillir le public et les artistes ou pour contribuer au bon déroulement des différentes activités offertes sur le site, vous aurez l'opportunité d'intégrer une équipe dynamique qui sera au cœur des célébrations du 50^e anniversaire de Mirabel.

La Ville remettra aux bénévoles des chandails et des bouteilles d'eau pour l'occasion.

Vous êtes intéressé à vous impliquer ?

Rendez-vous au mirabel.ca/50ans

dans l'onglet *Bénévoles* pour remplir le formulaire.



Retards de traitement documentaire au Service de la bibliothèque

Le Service de la bibliothèque de Mirabel souhaite adresser les retards qu'il connaît au niveau du traitement des documents. Cela l'empêche de rendre disponibles les nouveautés, incluant les suggestions d'achat et les documents réservés non traités. Bien que la situation soit hors de son contrôle et causée par de multiples facteurs, le Service désire également expliquer les deux éléments importants derrière ces problématiques.

D'une part, des piratages informatiques à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) affectent toutes les bibliothèques publiques du Québec, pour lesquelles il devient alors difficile d'obtenir les informations nécessaires au traitement des documents à son catalogue. D'autre part, un fournisseur du Service de la bibliothèque éprouve des difficultés techniques importantes avec une nouvelle plateforme, forçant toutes les bibliothèques scolaires, les bibliothèques publiques et les libraires à attendre des solutions informatiques viables permettant la commande, la réception et le traitement des documents.

Soyez cependant rassurés que votre Service de la bibliothèque travaille ardemment à trouver des solutions afin de reprendre le retard accumulé et d'offrir à nouveau le service à la clientèle de qualité supérieure pour lequel il est reconnu.

Les Mirabellois sont toujours invités à consulter le personnel au comptoir du prêt des bibliothèques pour recevoir des suggestions de lecture parmi les documents présentement accessibles dans ses rayons. Ils peuvent également profiter en tout temps de la collection de livres numériques. Le Service remercie tous les Mirabellois de leur compréhension.



HORAIRE SPÉCIAL DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les festivités du 50^e anniversaire de Mirabel se dérouleront au complexe du Val-d'Espoir dans le secteur de Saint-Janvier du 4 au 7 août prochain. Les événements et les activités entraîneront des changements à l'horaire de certaines bibliothèques.

La bibliothèque du secteur de Saint-Janvier sera fermée au public du jeudi 4 août au dimanche 7 août inclusivement. La chute à documents de cette bibliothèque ne sera pas accessible durant cette période.

Un horaire élargi sera offert à la bibliothèque du secteur du Domaine-Vert Nord, situé au 17530, rue Jacques-Cartier. Voici les heures d'ouverture de cette bibliothèque lors des festivités du 50^e anniversaire de Mirabel :

- Le jeudi 4 août et le vendredi 5 août, de 10 h à 20 h;
- Le samedi 6 août et le dimanche 7 août, de 10 h à 16 h 30.

Il n'y aura aucun changement pour les bibliothèques des autres secteurs. Les services de ces bibliothèques seront offerts selon l'horaire habituel. L'emprunt de livres numériques, de livres sonores numériques et l'accès aux ressources électroniques sera possible en tout temps.

Pour tous les détails sur l'horaire des bibliothèques et sur les services offerts : mirabel.ca/biblio.

ROUTE DES
ARTS →

La Route des Arts des Basses-Laurentides

Une exposition collective et un circuit d'ateliers ouverts

En famille ou entre amis, les amateurs d'art sont servis dans la région des Basses-Laurentides ! Pour sa 23^e édition, la Route des Arts présente son exposition collective, **du 8 juillet au 14 août**. Des œuvres de 26 artistes seront présentées et les ateliers de 18 de ceux-ci seront ouverts au public, **du 6 au 14 août prochain, de 10 h à 17 h, sans rendez-vous**.

Il s'agit d'une occasion parfaite pour apprécier l'art local et pour faire des rencontres artistiques enrichissantes et variées ! Les personnes intéressées pourront participer au *Pep Rally* de l'événement pour courir la chance de gagner une carte-cadeau de 500 \$ qui pourra être utilisée dans les ateliers des artistes. Vous pourrez également découvrir le projet communautaire Moitié-Moitié.

Cette année, vous pourrez utiliser la nouvelle application mobile pour tout savoir et pour vous aider à tracer l'itinéraire de votre circuit d'ateliers. L'accès est gratuit ! Pour tous les détails, visitez la page Web routedesarts.ca.

c'est un...
GO

ROUTEDESARTS.CA

Découvrez, artistes et artisans

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE
BROWNSBURG-CHATHAM
LACHUTE
GORE
MIRABEL
SAINT-JOSEPH-DU-LAC
OKA
SAINT-PLACIDE

26
/artistes
/artisans

ROUTE
DES
ARTS.ca

Tracez votre "Route des ARTS" en mobile

TOURISME LAURENTIDES

ROUTE DES **ARTS** →

Les flèches sur la route indiquent la présence d'un Atelier Ouvert visitez-le !



Le Stage Band ESM parascolaire et son directeur musical, M. Benoît Desrosby.

Des jeunes musiciens mirabellois se couvrent d'or !

Après deux ans de pause causés par la pandémie, les élèves de l'École secondaire de Mirabel (ESM) ont finalement renoué avec la compétition musicale le 20 mai dernier.

Pour l'occasion, deux ensembles mirabellois ont participé au prestigieux Festival des Harmonies et Orchestres Symphoniques du Québec à Sherbrooke. Le Stage Band Profil 4-5 ESM a fait très bonne impression à sa première participation au festival en classe de maître.

Quant à lui, le Stage Band ESM parascolaire a compétitionné dans une catégorie dans laquelle tous les autres concurrents étaient des écoles à concentration musicale. L'ESM n'étant pas une école à concentration musicale, les membres du Stage Band ESM parascolaire et leur directeur musical, M. Benoît Desrosby, ont été surpris et fiers de se voir attribuer la mention Or !



Photo courtoisie des Sea Dogs de Saint-Jean

UN MIRABELLOIS AU SOMMET DU HOCKEY JUNIOR

Le gardien de but natif de Mirabel, Nikolas Hurtubise, a remporté la prestigieuse Coupe Memorial le 29 juin dernier.

Pour cette édition 2022 du tournoi, qui n'avait pas eu lieu pendant deux ans pour cause de la pandémie, les Sea Dogs de Saint-Jean ont vaincu les Bulldogs de Hamilton en finale.

Solide devant le filet, Hurtubise a réalisé 25 arrêts lors du match décisif et ses performances tout au long du tournoi lui ont mérité le titre de gardien par excellence de la Coupe Memorial. Avec cet honneur, le jeune homme rejoint des noms tels que Jordan Binnington et Zachary Fucale, un exploit dont tous les Mirabellois peuvent être fiers !

UNE FÊTE NATIONALE INOUBLIABLE

Le 23 juin dernier, la pluie a cessé juste à temps, alors que des festivités grandioses se sont amenées au parc Gingras dans le secteur de Saint-Canut pour la Fête nationale du Québec. Les spectateurs ont ainsi pu profiter d'un événement mémorable organisé par le Club Optimiste de Saint-Canut.

Kaïn, Philippe Berghella, Yanick Lanthier, Samantha Charbonneau Vaudeville, gagnante du concours Mirabel m'enchante et Rim Ibnou El Kadi, gagnante du concours de talent de l'école secondaire des Patriotes, ont offert aux Mirabellois un spectacle rempli d'énergie et d'émotions. Animée M. Marc Laurin, conseiller municipal, la soirée s'est conclue avec un spectacle de feux d'artifice à couper le souffle.



De gauche à droite : la conseillère municipale, Mme Émilie Derganc, la mairesse suppléante, Mme Francine Charles, le député fédéral de Mirabel, M. Jean-Denis Garon, les conseillères municipales, Mmes Catherine Maréchal et Isabelle Gauthier et le conseiller municipal, M. Michel Lauzon.



M. Jean-Denis Garon et la mairesse suppléante, Mme Francine Charles, qui ont pris la parole lors de la soirée.



Le conseiller municipal et animateur de la soirée, M. Marc Laurin.



Philippe Berghella



Rim Ibnou El Kadi



Steve Veilleux, du groupe Kaïn



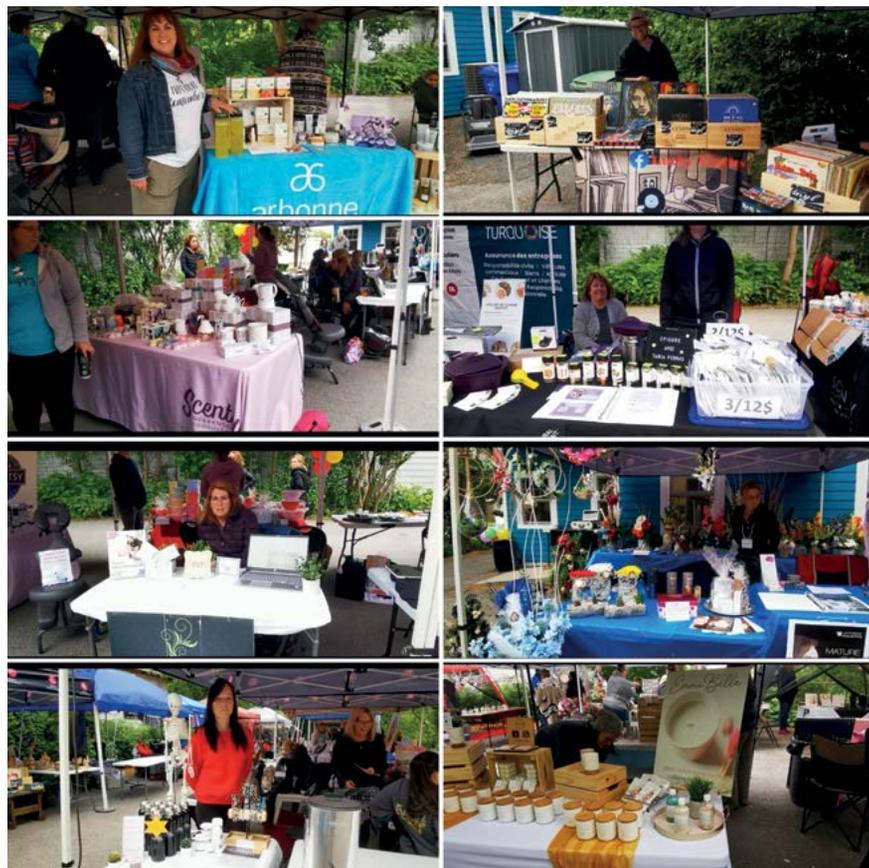
Yanick Lanthier



Samantha Charbonneau Vaudeville



Kaïn



Le marché du cœur, un succès pour une bonne cause !

Le tout premier marché du cœur, qui s'est déroulé le 18 juin dernier dans le secteur de Saint-Augustin, a connu un grand succès et a permis aux Mirabellois de contribuer aux activités de la Maison Scercan, puisqu'une part des profits a été remise à l'organisme.

Le marché a également permis aux visiteurs de découvrir une cinquantaine de commerçants locaux !

PROGRAMME AIDE AU RECRUTEMENT D'URGENCE

Vous avez de la difficulté à recruter du personnel ? Vous avez besoin d'aide pour élaborer vos offres d'emploi ? Vous avez besoin d'être guidé et accompagné afin de trouver et d'attirer des candidats ?

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et considérant l'urgence de soutenir les entreprises de 30 employés et moins sur le territoire de Mirabel, les entrepreneurs mirabellois peuvent faire appel aux services du programme *Aide au recrutement d'urgence*.

Avec l'aide financière de Services Québec Laurentides, ce programme peut vous servir à :

- Développer la description du rôle et des responsabilités associées à un poste;
- Rédiger des offres d'emploi percutantes;
- Recevoir de l'accompagnement pour trouver des idées et pour vous adapter;
- Conceptualiser des affichages stratégiques;
- Recevoir des conseils et des outils pour le processus d'embauche;
- Recevoir des conseils pour l'élaboration d'un plan d'intégration.

À la fin de la démarche d'une durée de dix heures, les employeurs seront mieux outillés pour mener à terme un processus de recrutement structuré et efficace.

Pour toute information, les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mirabel économique au 450 475-2110.

Services
Québec
Laurentides

Mirabel, on M y travailler!

La Ville de Mirabel se hisse au 6^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant plus de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1^{er} rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on M la vie!

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

[Services](#) › [Services en ligne](#) › [Postuler en ligne](#)

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

OFFRES D'EMPLOIS

LES CONCOURS POUR LES POSTES SUIVANTS SERONT OUVERTS JUSQU'AU 13 JUILLET INCLUSIVEMENT. LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CEUX-CI PEUVENT CONSULTER TOUS LES DÉTAILS À LA PAGE WEB MIRABEL.CA/EMPLOIS.

AGENT(E) DE BUREAU – SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Tu as un intérêt pour l'administration, pour le service à la clientèle et tu désires travailler pour une Ville ? En plus de s'acquitter d'autres tâches, la personne qui occupe ce poste :

- assure la gestion des dossiers administratifs, reçoit et achemine les appels téléphoniques, fournit les renseignements généraux;
- exécute une variété de travaux cléricaux comportant du traitement de textes, la création de formules de tout genre ainsi que la saisie de données informatiques;
- participe à l'élaboration des devis à partir des fichiers modèles.

ADJOINT ADMINISTRATIF AU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE – 2^E AFFICHAGE

Tu as un intérêt pour l'administration, pour le service à la clientèle et tu désires travailler pour une Ville ? En plus de s'acquitter d'autres tâches, la personne qui occupe ce poste :

- exécute un éventail de travaux cléricaux comportant notamment la gestion documentaire du Service selon les procédures établies, la gestion des appels téléphoniques, répond aux différentes requêtes et fournit directement certains renseignements;
- effectue l'entrée des périodiques pour tous les secteurs au système informatique;
- balance les sommes d'argent perçues et complète les dépôts hebdomadaires.

PRÉPOSÉ À L'HORTICULTURE, AUX TRAVAUX PUBLICS ET JOURNALIER

Tu aimes travailler à l'extérieur, tu es manuel et tu te cherches un emploi ? En plus de s'acquitter d'autres tâches, la personne qui occupe ce poste :

- exécute tous les travaux relatifs à l'entretien des massifs floraux et ornementaux;
- procède à la plantation des fleurs, haies, arbres et arbustes et certains travaux d'aménagement;
- entretient et taille les arbres et arbustes.

DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2524 (SECTEUR DE SAINT-JANVIER)

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée à toutes les personnes habiles à voter concernées et susceptibles d'être intéressées à signer une demande d'approbation référendaire, que le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire, tenue le 27 juin 2022, a adopté le second projet de règlement numéro PU-2524 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- créer la nouvelle sous-classe d'usage C11-04 ainsi que l'usage C11-04-01, au lieu d'ajouter l'usage C11-01-08 au tableau de la sous-classe d'usage C11-01;
- ajouter l'usage C11-04-01 aux usages autorisés à la zone C7-58 plutôt que l'usage C11-01-08.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 juin 2022 sur le projet de règlement numéro PU-2524, le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement, avec modifications, soit :

- créer la nouvelle sous-classe d'usage C11-04 ainsi que l'usage C11-04-01, au lieu d'ajouter l'usage C11-01-08 au tableau de la sous-classe d'usage C11-01;
- ajouter l'usage C11-04-01 aux usages autorisés à la zone C7-58 plutôt que l'usage C11-01-08.
- modifier le titre du règlement pour tenir compte des modifications.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'une ou des dispositions du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ces dispositions du second projet de règlement numéro PU-2524 susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

Article 1 (ensemble du territoire) :

La clause d'usage C11 (Commerce et service à caractère distinctif) est modifiée par l'ajout de la sous-classe C11-04-01.

Article 2 (zone concernée et contiguës) :

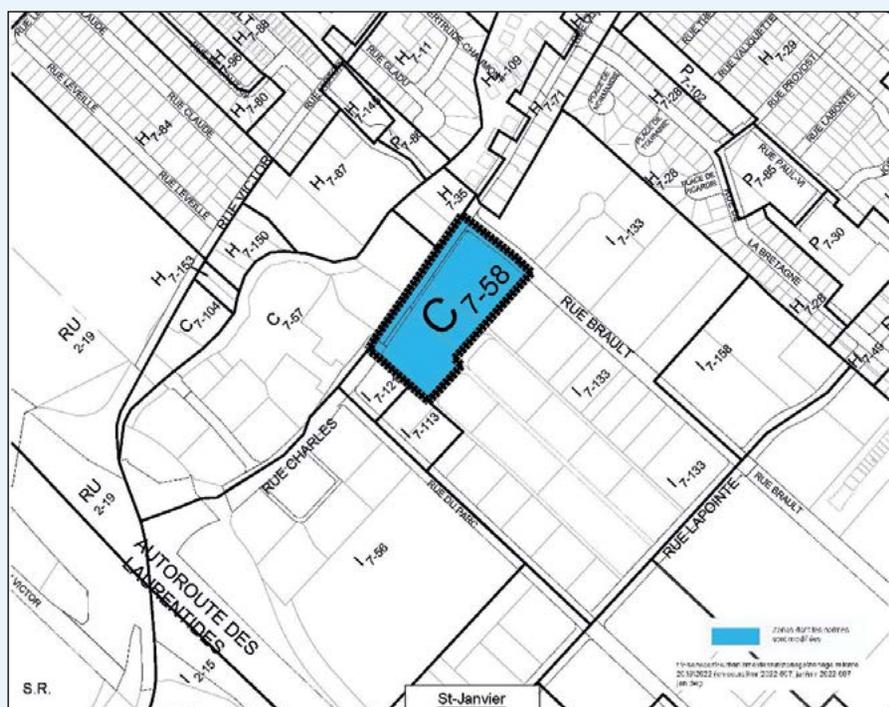
Modification à la zone C 7-58 afin d'ajouter l'usage « C11-04-01 – Salon de jeux, incluant les appareils de loterie vidéo et autres jeux de hasard électroniques avec ou sans vente d'alcool » ainsi que ses dispositions spécifiques.

Ainsi, une telle demande vise, selon le cas applicable, à ce qu'une ou plusieurs des dispositions du règlement soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique, de celles de toute zone contiguë, ou de toute zone contiguë, à condition qu'une demande provienne d'abord de la zone concernée à laquelle elle est contiguë et conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

SITUATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE CONCERNÉE

Dans le **SECTEUR DE SAINT-JANVIER**, à savoir :

La zone concernée apparaît au plan ci-après :



CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Pour être valide, toute demande d'approbation référendaire doit :

- * indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- * être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 personnes;
- * être reçue au bureau de la greffière au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, secteur de Sainte-Monique, J7J 1Y3, au plus tard le 14 juillet 2022.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE

Est une personne intéressée :

- * Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 27 juin 2022 :

- Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et depuis 6 mois au Québec;

OU

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;

De plus, pour tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants, une personne comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas de toute personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 27 juin 2022 a le droit de signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire. Cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité.

ABSENCE DE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le second projet de règlement ainsi que la description ou illustration de la zone et des zones contiguës peuvent être consultés au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, secteur de Sainte-Monique, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Ce 28 juin 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS PU-2532 (secteur du Domaine-Vert Nord) ET PU-2533 (ensemble de la Ville)

Avis aux personnes intéressées par des projets de règlement de zonage

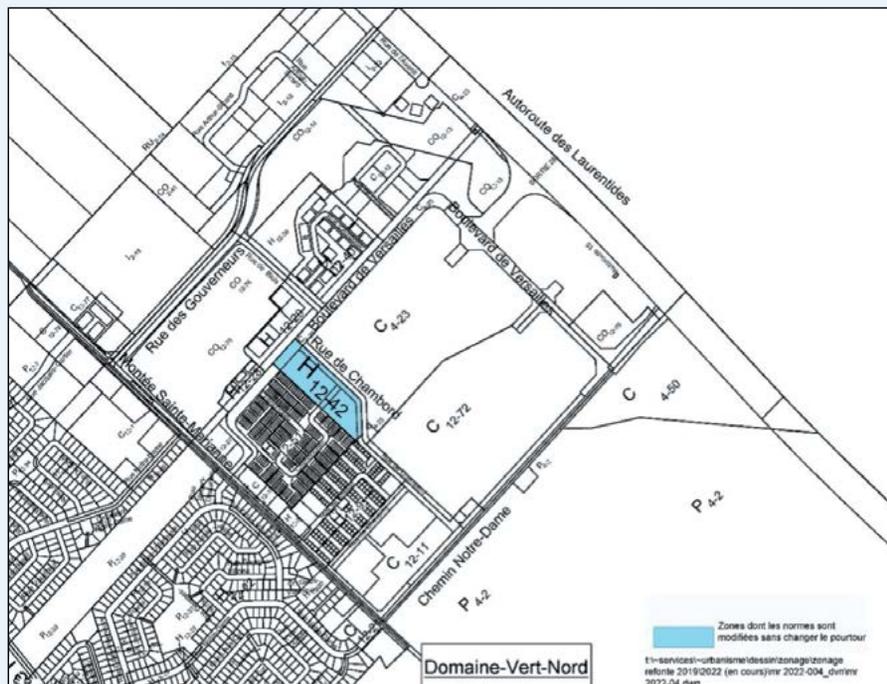
QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 27 juin 2022 a adopté les projets de règlement suivants :

Projet de règlement numéro PU-2532 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- permettre les bâtiments multifamiliaux d'au plus 350 logements dans la zone H 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
- retirer l'obligation d'augmenter la superficie minimale des terrains en fonction du nombre de logements pour les habitations multifamiliales dans la zone H 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
- permettre que l'ensemble des cases de stationnement soient situées à l'intérieur, incluant celles pour visiteurs pour la zone H 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
- augmenter la superficie maximale pour un bâtiment accessoire destiné à un usage public, pour la zone H 12-42;
- exiger que la gestion des déchets soit faite à l'intérieur des bâtiments, à l'exception des matières organiques dans la zone H 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2532 est bien décrit dans le titre et concerne la zone H 12-42, dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

QUE la zone se situe dans le secteur du Domaine-Vert Nord et est illustrée au plan ci-après :



QUE ce projet contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Projet de règlement numéro PU-2533 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- augmenter les exigences de végétalisation dans les stationnements pour les usages d'habitation;
- permettre la réduction du nombre minimale de cases de stationnement pour les habitations multifamiliales et mixtes sous certaines conditions;
- réduire les normes minimales de stationnement pour les habitations multifamiliales et mixtes;
- exiger qu'une partie des cases de stationnement soit aménagées dans un stationnement intérieur pour certaines habitations multifamiliales et mixtes;
- augmenter les exigences de végétalisation pour les habitations multifamiliales et mixtes;
- harmoniser les normes de stationnement pour les habitations multifamiliales et mixtes en projet intégré avec celles hors projet intégré.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2533 est bien décrit dans le titre et concerne l'ensemble du territoire.

QUE ce projet contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DISPOSITIONS COMMUNES

QUE la description et l'illustration de la zone du projet de règlement numéro **PU-2532** et des zones contiguës ainsi que les projets de règlement **PU-2532** et **PU-2533** peuvent être consultés au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et des copies peuvent être obtenues, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où le plan peut y être agrandi.

Qu'une assemblée de consultation sera tenue le **19 juillet 2022, à 17 heures**, pour les règlements numéros **PU-2532** et **PU-2533**, à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, par l'intermédiaire d'un membre du conseil tel que désigné par le maire, soit l'élu municipal désigné comme étant le président du comité consultatif d'urbanisme, et, en son absence, le deuxième membre du conseil municipal nommé pour siéger sur ce comité. Au cours de cette assemblée de consultation, celui par l'intermédiaire duquel cette assemblée est tenue expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Donné à Mirabel, ce 28 juin 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL POUR L'ANNÉE 2022

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 27 juin 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a apporté des modifications au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Mirabel afin de modifier les endroits et les dates prévus, tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Date	Endroit
22 août	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
13 septembre (mardi)	Centre culturel Honorius-Lafond, 4305, rue Lalande, secteur de Saint-Hermas
26 septembre	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
11 octobre (mardi)	Centre culturel du secteur de Saint-Benoît, 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît

Donné à Mirabel, ce 28 juin 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS NUMÉROS 2526 ET 2528

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 27 juin 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté les règlements numéros :

- 2526** modifiant le règlement numéro 717 *Concernant la sécurité routière*, afin de modifier les heures d'interdiction de stationnement à proximité d'un conteneur semi-enfoui placé en bordure de rue.
- 2528** Modifiant le règlement numéro 457 *Concernant la gestion des services d'aqueduc et d'égout* afin de majorer le coût d'achat des compteurs.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 28 juin 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

50^e ANNIVERSAIRE DE MIRABEL



7 AOÛT

**13 H 30 CARTER AND
THE BOOMERS**

AVEC SES INVITÉS JOËL DENIS,
GILLES GIRARD, CHRISTINE CHARTRAND
ET JEAN PARAY

**COMPLEXE
DU VAL-D'ESPOIR**
17700, RUE DU VAL-D'ESPOIR
(SECTEUR DE SAINT-JANVIER)

Pour plus de détails sur la programmation,
visitez le mirabel.ca/50ans.

On  la vie
depuis **50** ANS
MIRABEL